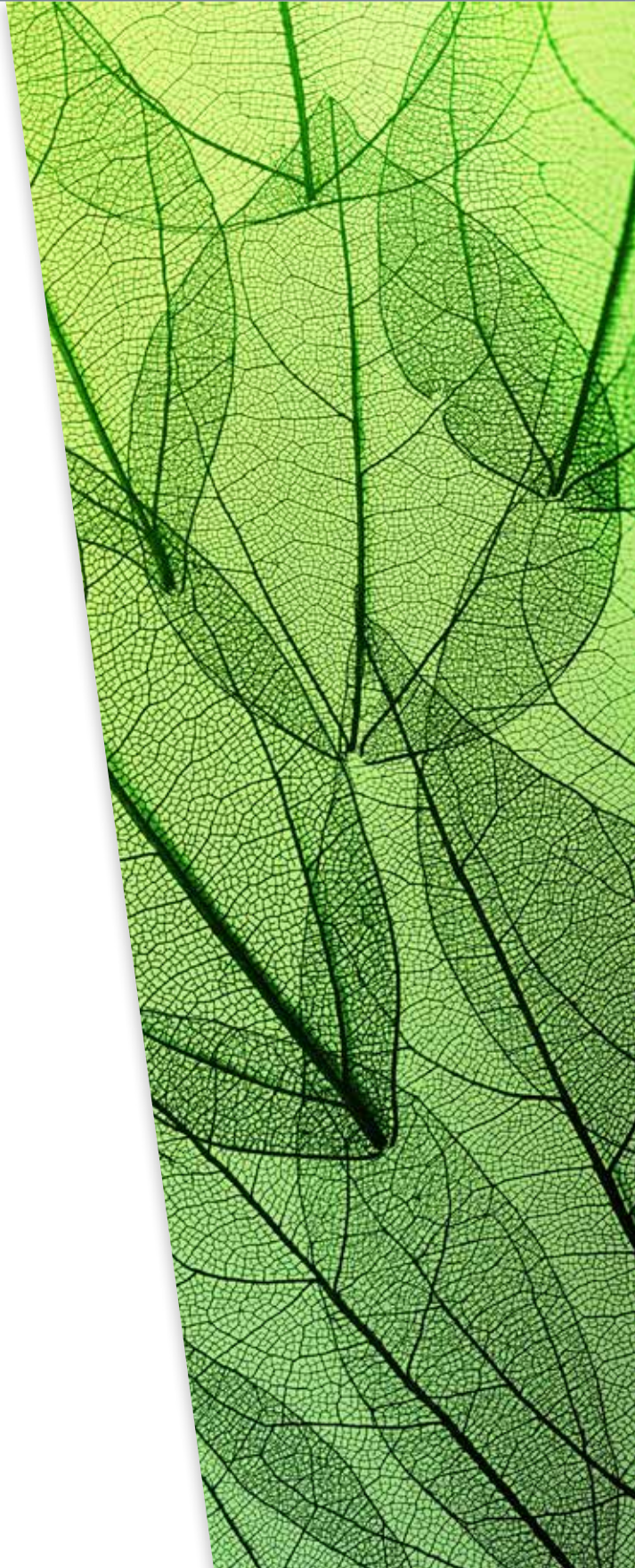




Gestion  
mondiale d'actifs

# PAVER LA VOIE À UN AVANTAGE DURABLE



2018 | Sondage sur  
l'investissement  
**responsable**

Sommaire

## Définition de l'investissement responsable



### Intégration des critères EG

Utilisation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse fondamentale pour déterminer les sources potentielles de rendement alpha ou de réduction du risque



### Investissement socialement responsable

#### Investissement d'impact

Affectation de fonds visant à générer à la fois un rendement financier et un impact positif mesurable sur les plans social et environnemental

#### Tri positif

Utilisation de critères ESG pour sélectionner des entreprises ou des secteurs en particulier

#### Tri négatif

Utilisation de critères ESG pour exclure des entreprises ou des secteurs en particulier

#### Approche à thématique durable

Établissement de portefeuilles comprenant uniquement des placements qui respectent des critères ESG précis



### Engagement

Volonté d'influencer le comportement des sociétés par l'engagement direct, les propositions des actionnaires et le vote par procuration

# Introduction

L'investissement responsable gagne en popularité à mesure que l'acceptation prend le pas sur le scepticisme.

L'adoption de principes d'investissement responsable croît de façon constante. Et de nouvelles données indiquent que la majorité des investisseurs institutionnels et des experts-conseils ont cessé de se questionner sur la pertinence des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et s'interrogent sur les façons de les mettre en œuvre.

Le sondage sur l'investissement responsable réalisé en 2018 par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) met en lumière les plus récentes opinions, mesures et intentions des investisseurs institutionnels et des experts-conseils à l'égard de l'investissement responsable et des critères ESG. Le sondage révèle que les investissements reposant sur les critères ESG gagnent en crédibilité et qu'ils se mesurent parfaitement à d'autres approches fondamentales. Cette tendance découle d'une acceptation accrue de l'investissement responsable et d'un intérêt envers sa mise en application à un ensemble plus grand de catégories d'actif, y compris les titres à revenu fixe et l'infrastructure.

Les données du sondage suggèrent que bien que l'adoption de principes d'investissement liés aux critères ESG ait été en hausse constante depuis les dernières années, cette tendance pourrait bien s'accélérer si les obstacles de longue date à l'adoption généralisée venaient à tomber, par exemple, les préoccupations voulant que les critères ESG puissent nuire aux rendements, ou contrevenir aux obligations fiduciaires.

Le sondage démontre également que le principe d'investissement responsable s'implante de plus en plus auprès des investisseurs institutionnels, mais qu'il s'ancre aussi dans l'esprit – et dans les stratégies – des experts-conseils du domaine. Bien que le scepticisme soit toujours d'actualité, le nombre de ses adeptes a chuté, particulièrement aux États-Unis.

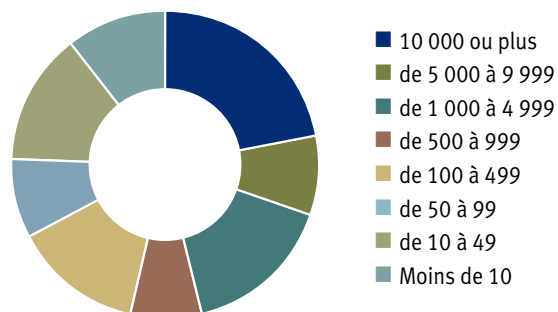
Jetant un éclairage précis sur les thèmes de l'investissement responsable, le sondage souligne que l'investissement d'impact et la diversité des genres occupent toujours des positions de choix dans la liste de priorités des investisseurs. Parallèlement, les investisseurs sont plutôt insatisfaits de la quantité et de la qualité des renseignements fournis par les sociétés à l'égard, notamment, de la durabilité et de la gouvernance. De plus, les investisseurs institutionnels sont freinés par le manque de ressources pour réaliser les tâches liées à l'adoption des critères ESG.

## Un large éventail

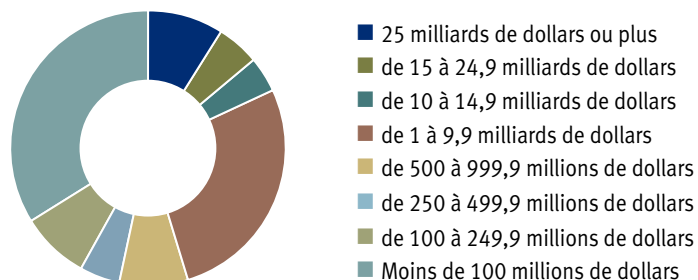
Le sondage de 2018 sur l'investissement responsable, réalisé par RBC GMA, repose sur les réponses de plus de 540 participants de partout au monde, notamment les États-Unis, le Canada, l'Europe et l'Asie. Les répondants sont issus de tous les secteurs liés aux activités d'investissement.

Près de 150 répondants représentaient des organisations détenant des actifs variant de 1 milliard à 9,9 milliards de dollars, et sensiblement le même nombre provenaient d'organisations ayant des actifs supérieurs à 10 milliards de dollars. Un cinquième des répondants travaillait au sein d'organisations comptant au moins 10 000 employés ; des membres de petites entreprises familiales et des conseillers en placement inscrits ont également participé au sondage. Plus de 50 experts-conseils ont participé au sondage afin de mieux démontrer comment ils intègrent les principes d'ESG à leurs critères de sélection.

**Veillez évaluer le nombre d'employés que comporte votre organisation, soit le total de l'ensemble des usines, divisions, succursales, filiales – nationales et internationales.**



**Parmi les choix suivants, lequel représente le mieux les actifs de retraite totaux de votre organisation ? Si vous travaillez pour un fonds de dotation ou une fondation, veuillez indiquer les actifs totaux du fonds.**



## Quelle est la structure principale de l'entreprise de votre employeur ?

|   | % global |
|---|----------|
| Promoteur de régimes de retraite  | 14,6     |
| Cabinet d'experts-conseils  | 11,8     |
| Fondation, OSBL, organisme de bienfaisance  | 11,3     |
| Organisme gouvernemental  | 7,9      |
| Gestion de patrimoine/Plateforme de gestion de patrimoine   | 7,6      |
| Établissement d'enseignement/Fonds de dotation  | 7,2      |
| Gestionnaire de placements  | 7,2      |
| Société non financière  | 6,8      |
| Compagnie d'assurance   | 5,5      |
| Syndicat  | 3,9      |
| AIR   | 3,3      |
| Entreprise familiale  | 1,1      |
| Société de planification financière   | 0,7      |
| Organisme international/FMI/Banque mondiale/Banque de développement                                 | 0,4      |
| Autre propriétaire d'actifs   | 2,0      |
| Autre expert-conseil, conseiller, fournisseur de services professionnels à un propriétaire d'actifs | 4,2      |
| Autres  | 4,4      |

# L'investissement responsable gagne en importance

En 2017, le sondage annuel mondial auprès des investisseurs institutionnels et des experts-conseils de RBC GMA a révélé qu'une majorité des répondants intégraient les critères ESG à leur processus d'investissement. Le sondage de 2018 montre que l'adoption des critères est en hausse du fait que la résistance passée s'essouffle.

À l'échelle mondiale, 72 % des répondants utilisent un peu ou beaucoup les critères ESG dans leur processus d'investissement et de prise de décision ; ils étaient 66 % à le faire l'an dernier. Quant aux répondants qui n'utilisent pas du tout les critères ESG, ils sont passés de 33 % l'an dernier à 28 % cette année.

Les investisseurs institutionnels aux États-Unis considèrent toujours avec prudence l'utilisation des critères ESG, mais ils ne sont plus que 34 % à les rejeter systématiquement, comparativement à 51 % l'an dernier. Cette baisse de 33 % démontre bien que la résistance s'effrite rapidement, alors même que les investisseurs sont de plus en plus nombreux à intégrer des principes d'investissement responsable à leurs façons de faire.

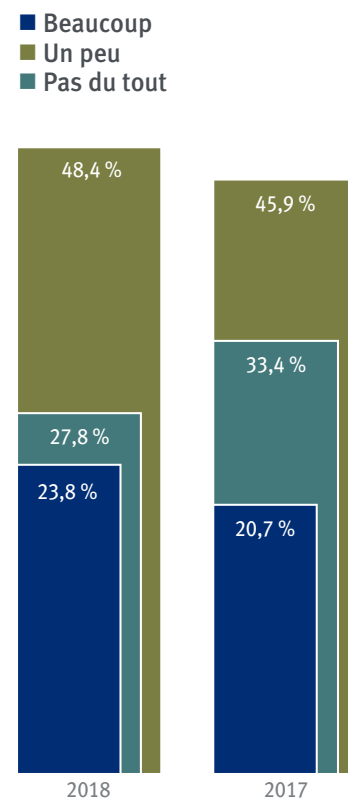
L'Europe continentale a longtemps été en tête du mouvement en faveur de l'investissement responsable, et cette tendance se poursuit selon les résultats du sondage. En effet, 47 % des répondants européens (à l'exception du Royaume-Uni) ont affirmé qu'ils utilisaient beaucoup les critères ESG dans leur processus de placement. Au Royaume-Uni, ils étaient 29,5 %, au Canada, 20,5 %, et aux États-Unis, 18 %. Les investisseurs asiatiques étaient loin derrière à ce chapitre.

Fait important, les experts-conseils en placement semblent adhérer davantage à l'investissement responsable ; la plupart ont affirmé qu'ils augmenteraient la part des gestionnaires qui intègrent les critères ESG à leur processus de placement, durant la prochaine année.

## 72 %

des répondants utilisent un peu ou beaucoup les critères ESG dans leur processus d'investissement et de prise de décision

Figure 1 : Dans quelle mesure les critères ESG sont-ils utilisés dans votre processus d'investissement et de prise de décision ?



# Le rendement devient un argument de vente

Le rendement est la principale cause de la réticence des investisseurs institutionnels envers l'adoption des critères ESG, et ce, depuis longtemps. Dans le sondage de l'an dernier, 80 % des experts-conseils ont indiqué que les clients leur demandaient si les critères ESG mineraient le rendement de leur placement ; il s'agit de loin de la plus grande préoccupation des clients.

Ces inquiétudes semblent toutefois se résorber. Lorsqu'on leur a demandé quel serait le rendement d'un portefeuille intégrant les

critères ESG par rapport à un portefeuille qui ne tient pas compte de ces critères, près du tiers (31 %) des répondants au sondage de cette année ont indiqué que le premier dégagerait des résultats supérieurs. (L'an dernier, ils n'étaient que 18 % à partager ce point de vue.) Par ailleurs, la proportion d'investisseurs qui étaient d'avis qu'un portefeuille intégrant les critères ESG dégagerait vraisemblablement un rendement inférieur est passée de 17 % l'an dernier, à 10 % cette année. Un signe évident d'acceptation

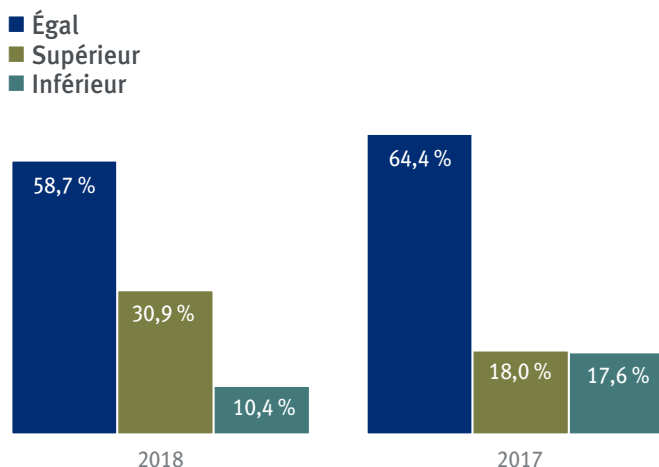
réside dans le fait que 59 % des répondants pensent que les deux types de portefeuilles généreraient des rendements identiques ; ce taux est inférieur à celui de 64 % de l'an dernier puisque davantage d'investisseurs sont maintenant d'avis que l'intégration des critères ESG se traduira par des avantages tangibles.

## 90 %

des répondants croient que les portefeuilles intégrant les critères ESG dégageront des rendements égaux ou supérieurs à ceux des portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères.



Figure 2 : Quel sera le rendement des portefeuilles intégrant les critères ESG par rapport à celui des portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères ?



L'on constate un changement radical de l'attitude des investisseurs institutionnels américains à l'égard des analyses utilisant les critères ESG ; en effet, 24 % d'entre eux – soit près de 5 fois plus que l'an dernier – affirment maintenant qu'un portefeuille intégrant les critères ESG surpasserait ses pairs. Environ 18 % des répondants américains sont toujours convaincus qu'un portefeuille intégrant les critères ESG dégagerait un rendement inférieur ; ils étaient 26 % à partager ce sentiment en 2017.

L'un des principaux enjeux qui animent le débat sur l'investissement responsable vise à savoir si l'analyse fondée sur les critères ESG devait être considérée comme une source d'alpha. Les plus récentes données révèlent que les investisseurs institutionnels sont de plus en plus convaincus que les critères ESG sont une source d'alpha, même si le scepticisme compte encore une grande part d'adeptes. Dans le sondage de 2018, 38 % des répondants pensaient que l'intégration des critères ESG pouvait aider à générer de l'alpha – soit près du double par rapport à l'an dernier. Notamment, la proportion d'investisseurs américains qui pensent que l'analyse fondée sur les critères ESG pouvait générer de l'alpha a plus que doublé en 2018, passant de 17 % l'an dernier, à 39 % cette année. Comme les États-Unis étaient l'un des principaux obstacles à l'adoption généralisée des critères ESG, cette augmentation indique clairement que l'opposition s'effrite. Au Canada, 30 % des répondants sont maintenant d'avis que les critères ESG peuvent générer de l'alpha, une hausse par rapport à 21 % l'an dernier. Ce sentiment était également fort au Royaume-Uni, mais moins en Asie.

Parallèlement, le niveau d'incertitude à l'égard de la pertinence des critères ESG en tant que source d'alpha demeure élevé : 42 % des répondants sont toujours incertains. Cette incertitude était plus prononcée au Canada (49 %), suivi du Royaume-Uni (43 %), de l'Europe (35 %), puis des États-Unis (33 %).

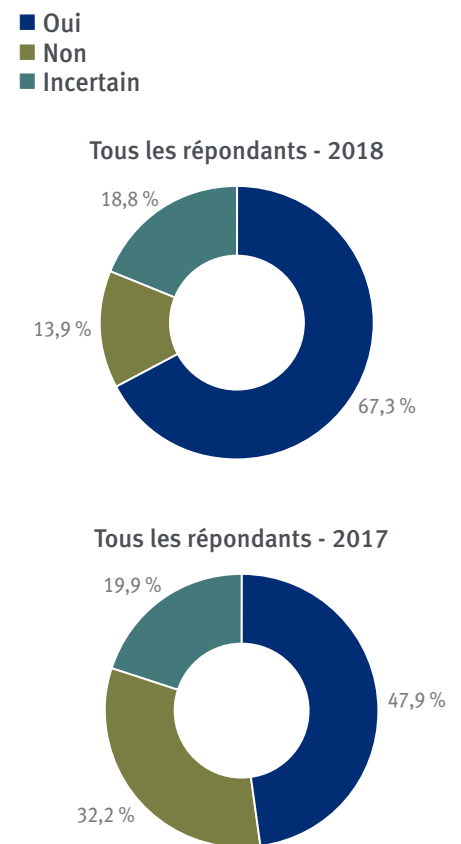
À l'opposé du rendement se trouve le risque, et la grande majorité des répondants pensent que les critères ESG peuvent atténuer le risque au sein d'un portefeuille. Globalement, 67 % des répondants considèrent que les critères ESG atténuent le risque, 14 % pensent le contraire, et 19 % sont incertains. Il s'agit d'une volte-face spectaculaire par rapport à 2017, alors que seulement 48 % des répondants considéraient que les critères ESG atténuent le risque, contre 32 % qui pensaient le contraire. Encore une fois, les données montrent une confiance accrue envers l'analyse fondée sur les critères ESG pour améliorer le rendement d'un portefeuille.

La répartition par région illustre encore une fois cette volte-face des investisseurs institutionnels américains à l'égard de la portée des critères ESG. En 2017, seulement 28 % des répondants étaient d'avis que les critères ESG pouvaient atténuer le risque ; cette année, ce nombre s'élève à 54 %. Le nombre de répondants américains qui ne croyaient pas que les critères ESG pouvaient atténuer le risque a chuté de plus du double, passant de 50 % l'an dernier à 24 % cette année. Au Canada et en Europe, le pourcentage des investisseurs qui pensaient que les critères ESG pouvaient atténuer le risque a également augmenté cette année, mais pas de façon aussi marquée.

# 67 %

des répondants ont affirmé qu'ils croyaient que l'intégration des critères ESG pouvait aider à atténuer le risque.

Figure 3 : Croyez-vous que l'intégration des critères ESG peut aider à atténuer le risque ?



# La responsabilité fiduciaire : D'obstacle à catalyseur ?

En plus de se préoccuper du rendement et du risque, les investisseurs institutionnels ont également à l'esprit la question de la responsabilité fiduciaire. Le sondage de 2018 révèle un impressionnant revirement. Plus de la moitié des répondants qui intègrent les critères ESG à leur processus d'investissement ont précisé que cette façon de faire faisait désormais partie de leur responsabilité fiduciaire, ce qui est plus du double comparativement à l'an dernier. Si l'on ajoute à cela la conviction grandissante voulant que les critères ESG atténuent le risque et stimulent les rendements, il semble que la majorité des propriétaires d'actifs institutionnels et des responsables des stratégies d'investissement n'abordent plus les critères ESG comme une activité de relations publiques ou de marketing, mais bien comme une partie intégrante de leur responsabilité fiduciaire.

Deux raisons en faveur de l'utilisation des critères ESG – mandats confiés par le conseil d'administration ou les intervenants de l'institution, et l'inclusion des directives d'investissement – sont demeurées constantes sur 12 mois ; environ le tiers des répondants ont cité l'une ou l'autre de ces raisons.

Certains indices pointent vers un changement de direction parmi les investisseurs institutionnels : l'an dernier, plus de 50 % des répondants qui n'utilisaient pas l'analyse fondée sur les critères ESG dans leur processus d'investissement et de prise de décision avaient indiqué pour cause le manque d'exigences de la part de leur conseil d'administration ou des intervenants de leur institution. Cette année, plus du tiers des répondants qui utilisent les critères ESG ont indiqué comme raison les exigences du conseil d'administration et de l'intervenant de l'institution, alors que 29 % ont précisé que les critères ESG avaient été inclus à leurs directives d'investissement. Ces pourcentages sont constants aux États-Unis, au Canada et en Europe, démontrant que les critères ESG s'intègrent de plus en plus au processus d'investissement.

## 54 %

des répondants ont affirmé que l'intégration des critères ESG faisait partie de leur responsabilité fiduciaire.

Figure 4 : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous intégré les critères ESG à votre processus d'investissement ?

Tous les répondants

Volet de l'obligation fiduciaire

53,9 %

Mandat découlant des lignes directrices sur les placements

28,7 %

Mandat donné par le conseil d'administration ou les parties prenantes

34,6 %

Réduction du risque et hausse des rendements

52,8 %

# Les critères ESG au-delà des actions

Depuis longtemps, l'analyse et l'investissement fondés sur les critères ESG avaient pour principal intérêt les actions, et c'est toujours le cas pour de nombreux investisseurs institutionnels si l'on en croit le sondage de cette année : 84 % des répondants qui intègrent les critères ESG à leur processus d'investissement les appliquent aux actions. Toutefois, le sondage montre également que l'analyse fondée sur les critères ESG va au-delà des actions puisque 60 % des répondants l'intègrent à leurs portefeuilles de titres à revenu fixe, 43 % aux placements immobiliers, 36 % à l'infrastructure et 34 % aux actifs alternatifs.

À l'échelle régionale, cette recette est constante, mais l'intégration des critères ESG aux placements en infrastructure a été particulièrement populaire au Canada, au Royaume-Uni et en Asie. Quant aux actifs alternatifs – qui arrivent au cinquième rang de tous les types d'intégration des critères ESG –, ils sont troisièmes aux États-Unis, derrière les actions et les titres à revenu fixe, mais ils devancent l'infrastructure et l'immobilier.

L'intégration accrue des critères ESG aux titres à revenu fixe n'est pas sans surprise puisqu'en 2017, 43 % des investisseurs affirmaient qu'il était important d'intégrer les critères ESG aux titres à revenu fixe, dont 30 % aux États-Unis, 50 % au Canada et 72 % en Europe. Cette année, lorsqu'on leur a demandé s'ils intégraient les critères ESG dans les titres à revenu fixe, 52 % des investisseurs américains qui utilisent les critères ESG ont déclaré qu'ils le faisaient, comparativement à 64 % au Canada et à 73 % en Europe.

Afin de mieux comprendre la façon dont les investisseurs institutionnels perçoivent l'importance des critères ESG dans les titres à revenu fixe, nous leur avons demandé si les critères ESG devaient être intégrés aux actions et aux titres à revenu fixe. Environ la moitié des investisseurs ont dit que oui, notamment 42 % aux États-Unis et encore plus en Europe et au Canada. De plus, 35 % ont indiqué que les deux approches étaient importantes, mais plus critiques pour les actions.

Ces données suggèrent que bien que davantage d'investisseurs institutionnels soient d'avis que les critères ESG peuvent jouer un rôle important au sein des portefeuilles de titres à revenu fixe, un pourcentage élevé d'investisseurs est nettement moins convaincu de ce fait.

Dans ce cas-ci, les données ciblent un problème précis (ou une occasion) : les investisseurs institutionnels comprennent la valeur d'intégrer les critères ESG aux portefeuilles de titres à revenu fixe, mais ils sont nombreux à penser que les produits offerts sur le marché sont insuffisants. Ainsi, 43 % des répondants ont affirmé que l'offre de produits à revenu fixe intégrant les critères ESG était insuffisante, et presque la même proportion d'investisseurs s'est dite incertaine. Seulement 14 % étaient convaincus qu'il y avait suffisamment de produits sur le marché. Ces données sont identiques à l'échelle mondiale, quoique plus de répondants canadiens étaient incertains. Qu'il s'agisse réellement d'un problème de disponibilité de produits ou de perception des investisseurs, les gestionnaires de placements devront déployer des efforts supplémentaires à ce chapitre.

En ce qui concerne les émetteurs de titres à revenu fixe, les investisseurs institutionnels croient que les critères ESG sont d'autant plus importants à l'égard des obligations de sociétés, ou d'une combinaison d'obligations de sociétés et d'État. Environ le tiers des répondants ont nommé ces deux groupes.

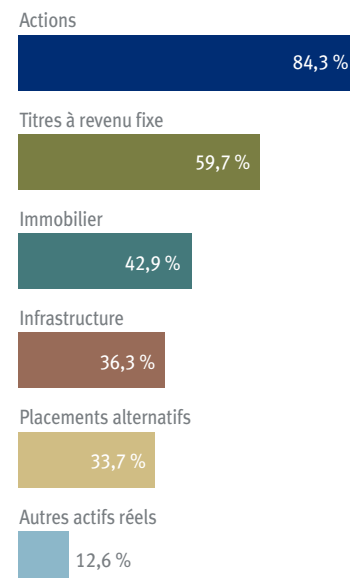
L'analyse fondée sur les critères ESG va au-delà des actions ;

## 60 %

des répondants intègrent les critères ESG à leurs portefeuilles de titres à revenu fixe.

Figure 5 : À quelle(s) catégorie(s) d'actif appliquez-vous les critères ESG dans le cadre de votre processus de gestion de portefeuille ?

Tous les répondants





# L'engagement et le désinvestissement

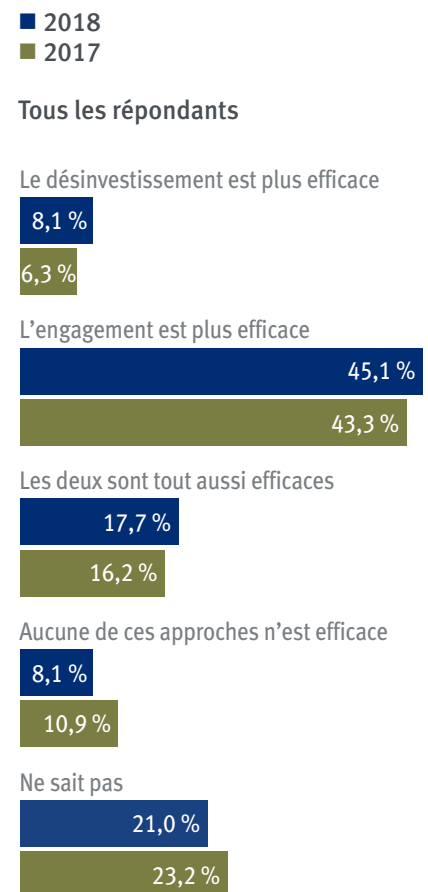
Au fil de l'évolution de l'investissement responsable, le dialogue sur la façon d'appliquer ses principes à un portefeuille est passé du négativisme (en excluant souvent les supposés titres « impies » liés à l'alcool, au tabac et aux armes) à toute une gamme d'approches beaucoup plus nuancées et diversifiées. Les questions d'exclusion ont pour la plupart évolué et englobent désormais diverses approches de l'investissement responsable. De fait, lorsque nous avons demandé aux répondants s'ils exigeaient des gestionnaires d'actifs qu'ils appliquent le filtre de l'investissement socialement responsable aux portefeuilles, 76 % d'entre eux ont répondu non. La résistance envers ces filtres était plus élevée en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, où plus de 20 % des répondants les appliquent, comparativement à près de 50 % en Europe. Parmi les sociétés les plus susceptibles d'être exclues, notons celles associées aux munitions en grappe et aux mines terrestres, à 75 % (96 % en Europe), suivies des armes en général (66 %), du tabac (60 %) et des combustibles fossiles (42 %). L'application de filtres aux combustibles fossiles peut considérablement varier d'une région à une autre : ils sont impopulaires au Canada (23 %) alors qu'aux États-Unis, ils comptent parmi les filtres les plus utilisés (62 %) – au même titre que les armes et le tabac, et même un peu plus que pour les munitions de grappe. Au Royaume-Uni, les filtres sont appliqués de façon plus générale.

L'engagement des sociétés envers l'investissement responsable gagne en importance. Lorsque l'on a demandé, dans le cadre du mouvement qui vise à s'affranchir des combustibles fossiles, lequel de l'engagement ou du désinvestissement était plus efficace, 45 % des répondants au sondage de 2018 ont répondu l'engagement. C'est la deuxième année de suite que les investisseurs favorisent l'engagement auprès des sociétés plutôt que de simplement liquider leurs actions. Seulement 8 % des répondants privilégient le désinvestissement, et le reste (18 %) a affirmé que les deux approches étaient aussi efficaces.

Par ailleurs, les investisseurs sont fortement en faveur d'une participation accrue des actionnaires pour améliorer la déclaration d'information relative aux critères ESG ; 46 % des répondants ont affirmé que les actionnaires devraient être au premier plan à ce chapitre, devant les organismes publics de réglementation (27 %), les groupes industriels (17 %) et les bourses (5 %). L'appui envers la participation des actionnaires s'est renforcé par rapport à l'an dernier, et il est particulièrement important aux États-Unis ; 52 % des investisseurs y sont favorables cette année, par rapport à 43 % l'an dernier.

C'est la deuxième année de suite que les investisseurs favorisent l'engagement auprès des sociétés plutôt que de simplement liquider leurs actions.

Figure 6 : Dans un contexte sans combustible fossile, lorsqu'il s'agit d'investissement fondé sur des critères ESG, considérez-vous le désinvestissement plus efficace que l'engagement ?



# La diversité des genres : Les tendances du marché ne suffisent pas

Une vaste majorité d'investisseurs institutionnels considèrent toujours comme importante la diversité des genres au sein des conseils d'administration. À l'échelle mondiale, en 2017 et en 2018, près de 75 % des investisseurs ont affirmé que la diversité des genres au sein des conseils d'administration était importante. Ce sont les États-Unis qui ont affiché la hausse la plus marquée, passant de 71 % l'an dernier à 84 % cette année (comparable au Royaume-Uni).

Cette année, 42 % des investisseurs en faveur d'une plus grande diversité des genres ont majoritairement utilisé les propositions d'actionnaires. Cette approche remplace ainsi les « tendances du marché » en tête l'an dernier, à

43 %, et à 36 % en 2018. Autant l'an dernier que cette année, peu d'investisseurs ont nommé la réglementation gouvernementale comme moyen efficace d'accroître la diversité.

Ce changement, surtout aux États-Unis, soulève une question quasi sans réponse, c'est-à-dire : est-ce que les répondants privilégient davantage les propositions d'actionnaires dans la foulée de plusieurs courses aux procurations d'envergure (sans parler du mouvement #moiaussi et de l'avalanche de scandales importants durant la dernière année) ou s'agit-il plutôt d'un changement d'attitude à long terme de la part des investisseurs ?

La plupart des investisseurs qui ont répondu au sondage – 63 % – sont d'avis que les conseils d'administration pourraient raisonnablement adopter des cibles non obligatoires sur la diversité des genres ; 26 % de ces répondants ont affirmé qu'une cible raisonnable se situerait de 31 à 40 %. Dix-sept pour cent des répondants ont dit qu'une cible raisonnable serait plutôt de 21 à 30 %, alors que 15 % d'entre eux aimeraient une cible de plus de 40 %. Cependant, ce sentiment est loin d'être généralisé : 37 % des répondants ont affirmé qu'aucune cible ne devrait être adoptée.

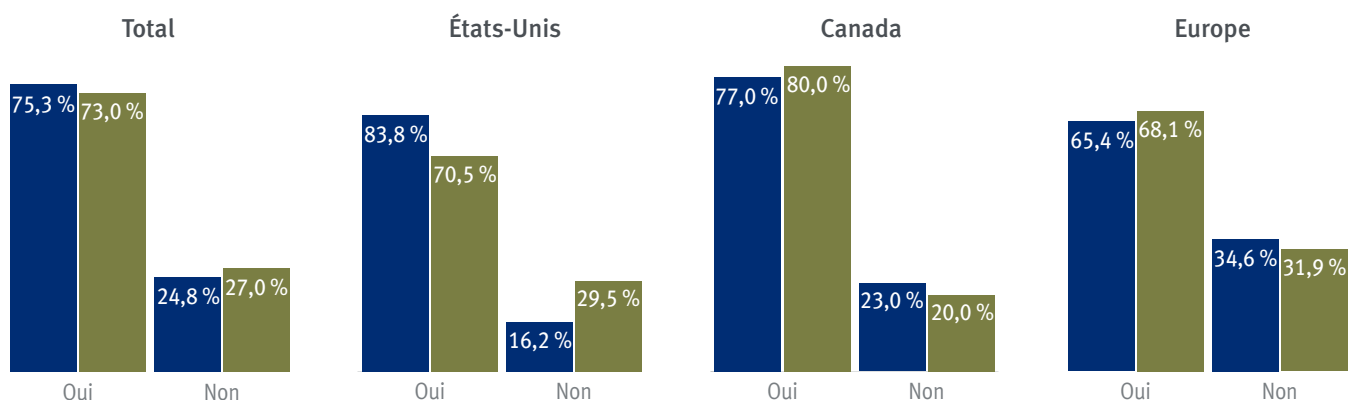
## 75 %

des répondants croient que la diversité des genres au sein des conseils d'administration est importante pour leur organisation.



Figure 7 : Est-ce que la diversité des genres au sein des conseils d'administration est importante pour vous et votre organisation ?

■ 2018  
■ 2017



# L'investissement d'impact : L'intérêt progresse malgré l'incertitude

L'investissement d'impact attire toujours certains investisseurs institutionnels, même s'il traîne encore de l'arrière par rapport à l'intégration des critères ESG en tant que stratégie d'investissement responsable.

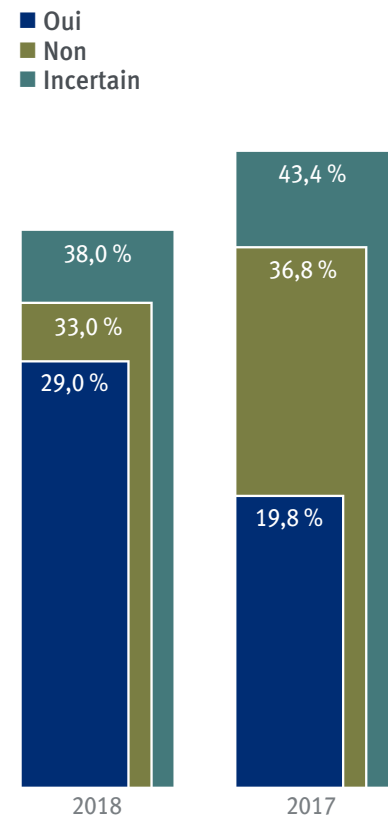
En 2017, près de 20 % des répondants ont dit qu'ils prévoyaient consacrer des fonds à l'investissement d'impact au cours des cinq prochaines années. Cette année, ils représentent 29 %. Parallèlement, le nombre de répondants qui ne comptaient pas utiliser cette approche est passé de 37 % en 2017, à 33 %. Une mesure clé est le pourcentage élevé de répondants (38 %) qui n'ont pas de plan défini par rapport à l'investissement d'impact (même s'ils étaient plus nombreux l'an dernier, à 43 %).

Lorsqu'on leur a demandé cette année s'ils détenaient des produits d'investissement d'impact dans leur portefeuille, 26 % des répondants ont répondu « oui » et 51 % « non », une proportion constante aux États-Unis, au Canada et en Europe. De plus, 23 % des répondants n'étaient pas du tout certains s'ils détenaient des produits d'investissement d'impact ou non. Ainsi, même si de plus en plus d'investisseurs institutionnels s'intéressent à l'investissement d'impact ou envisagent d'y recourir, cette catégorie est minée par un important déficit de connaissances.

## 29 %

des répondants ont indiqué qu'ils comptaient consacrer des fonds à l'investissement d'impact au cours des cinq prochaines années.

Figure 8 : Comptez-vous consacrer des fonds à l'investissement d'impact plutôt qu'aux critères ESG et à l'investissement socialement responsable au cours des cinq prochaines années ?



# Gare au manque (de données)

En l'absence de données probantes, évidemment, les investisseurs ne peuvent pas instaurer efficacement des politiques d'investissement responsable. Au cours des dernières années, même si davantage de sociétés ont reconnu l'importance de fournir des renseignements sur les critères ESG aux investisseurs, ces derniers ne sont toujours pas satisfaits des renseignements communiqués. L'industrie a pris la bonne direction, mais lentement.

Dans le sondage de 2018, les investisseurs institutionnels devaient noter la quantité des données disponibles selon une échelle de 0 (insatisfait) à 5 (très satisfait). De nombreux investisseurs (40 %) se sont dits plutôt satisfaits. Toutefois, si l'on combine les réponses des deux principales catégories, on obtient un taux de réponse de seulement 8 %, ce qui laisse croire que peu d'investisseurs sont très satisfaits des niveaux de déclaration actuels. Inversement, 22 % des répondants se sont dits insatisfaits. Ces données sont largement les mêmes dans l'ensemble des régions.

Il semble que tant les niveaux d'insatisfaction que de satisfaction soient en baisse par rapport à l'an dernier. En 2017, les répondants devaient évaluer leur satisfaction (au moyen d'une échelle de cinq points) par rapport aux renseignements fournis par les sociétés concernant

les critères ESG. L'an dernier, environ 33 % des répondants étaient insatisfaits (en chiffres nets), alors que 26 % étaient satisfaits (également en chiffres nets).

De même, et sans surprise, les investisseurs sont tout aussi insatisfaits par rapport à la qualité des renseignements sur les critères ESG que fournissent les sociétés. De nombreux investisseurs – 44 % des répondants – ont indiqué qu'ils avaient été plutôt satisfaits cette année, accordant la note de 3 ou plus sur une échelle de 0 à 5. Cependant, moins de 7 % des investisseurs ont accordé une note de 4 ou 5, suggérant que d'autres efforts doivent être déployés à ce chapitre. À l'opposé, 24 % des investisseurs ont donné une note de 0 ou de 1 – insatisfait ou peu satisfait. Ces données sont semblables dans l'ensemble des régions.

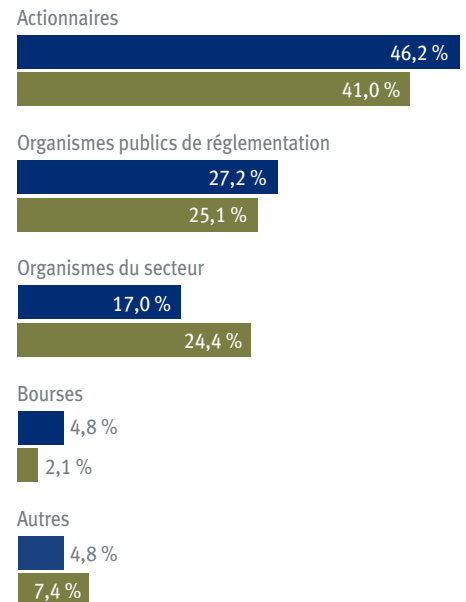
## 46 %

des répondants croient que les actionnaires devraient prendre les devants pour inciter les sociétés à améliorer l'information sur les critères ESG.

Figure 9 : À votre avis, qui devrait prendre les devants pour inciter les sociétés à améliorer l'information sur les critères ESG ?

■ 2018  
■ 2017

### Tous les répondants



# Les experts-conseils adhèrent aux critères ESG

Les experts-conseils en gestion de placements ont largement compris l'importance d'inclure les critères ESG à leurs portefeuilles, et 77 % d'entre eux ont indiqué qu'ils recouraient aux gestionnaires externes qui intégraient ces critères à leurs processus. Ceci représente une hausse considérable par rapport à l'an dernier alors que 54 % des répondants avaient indiqué qu'ils comptaient utiliser couramment les critères ESG pour sélectionner des gestionnaires au cours des trois prochaines années, mais seulement 15 % considéraient ce critère comme essentiel.

Les experts-conseils qui recourent uniquement aux gestionnaires qui utilisent les critères ESG demeurent une minorité. À l'échelle mondiale, seulement 18 % des experts-conseils recourent systématiquement aux gestionnaires qui intègrent les critères ESG ; aux États-Unis, ils ne sont que 9 %, comparativement à 24 % au Canada et à 29 % en Europe. Tous les répondants européens ont indiqué qu'ils

recouraient à un certain nombre de ces gestionnaires, par rapport à 82 % aux États-Unis et à 62 % au Canada. En outre, un nombre équivalent d'experts-conseils – 11 % – ont dit qu'ils ne savaient pas s'ils recouraient aux gestionnaires ou qu'ils n'y recouraient pas du tout.

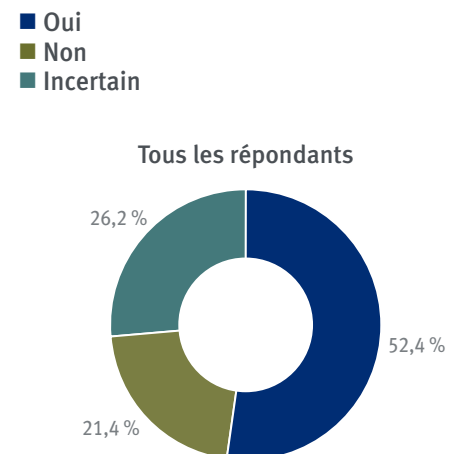
Quant aux gestionnaires de placements qui intègrent les critères ESG à leurs processus d'investissement, les résultats du sondage suggèrent que les occasions sont nombreuses pour informer les experts-conseils de leur approche.

Et il existe une forte demande pour l'amélioration des renseignements et de la communication par rapport au rendement et à la conformité des critères ESG. Si plus de 10 % des experts-conseils en placements ignorent si les gestionnaires externes qu'ils recrutent intègrent ou non les critères ESG à leurs portefeuilles, c'est que le manque de données est criant.

## 77 %

des experts-conseils ont indiqué qu'ils recouraient aux gestionnaires externes qui intégraient les critères ESG à leurs processus d'investissement.

Figure 10 : Durant la prochaine année, comptez-vous faire affaire avec plus de gestionnaires qui intègrent les critères ESG à leur processus de gestion de portefeuille ?



## Conclusion

---

Le sondage sur l'investissement responsable réalisé par RBC GMA l'an dernier indiquait que les investisseurs institutionnels étaient de plus en plus nombreux à adopter les critères ESG, partout dans le monde. Le sondage de cette année confirme cette tendance et révèle que les obstacles qui demeurent sont davantage de nature logistique que philosophique. Les investisseurs institutionnels, les conseils d'administration et les intervenants comprennent davantage la valeur de l'analyse fondée sur les critères ESG et sont de plus en plus nombreux à exiger qu'elle s'intègre aux processus d'investissement. En fait, les commentaires des experts-conseils et des investisseurs suggèrent que les critères ESG sont de plus en plus considérés comme faisant partie intégrante de la responsabilité fiduciaire de l'investisseur.

Mais alors même que l'intégration de ces critères gagne en popularité, les investisseurs doivent composer avec des obstacles persistants, notamment un manque de ressources internes, un besoin accru de produits d'investissement socialement responsable et des données améliorées permettant de mesurer le rendement et la conformité. Pendant que l'industrie passera du mode « peut-être » au mode « comment », une adhésion accrue aux critères ESG reposera sur la correction de ces lacunes. Par exemple, les répondants ont indiqué que le manque de ressources était la principale raison pour ne pas adhérer aux critères ESG. Il peut s'agir autant d'un manque de ressources humaines que d'expertise disponibles pour évaluer les options en matière d'investissement responsable, et d'un manque d'information pour aider ces professionnels à accomplir leur travail.

Le sondage a également mis au jour un écart entre les besoins des investisseurs institutionnels quant à l'intégration des critères ESG aux titres à revenu fixe par rapport à ce qu'ils obtiennent ; il s'agit d'un fait important étant donné la quantité considérable d'actifs institutionnels investis dans des solutions de titres à revenu fixe. Le sondage a aussi révélé une incompréhension persistante concernant l'investissement d'impact du fait que de nombreux investisseurs ne savaient pas s'ils détenaient ou non de tels placements.

Peut-être est-ce attribuable à un changement de société général, mais 75 % des investisseurs qui intègrent les critères ESG sont en faveur de la diversité des genres au sein des conseils d'administration, au moyen de propositions d'actionnaires. Il n'existe toutefois aucun consensus quant à l'importance de la question ni sur la manière de la concrétiser.

Ainsi, même si l'investissement responsable tend vers une forte progression, les lacunes mentionnées cette année au chapitre de l'information et des ressources démontrent qu'il reste beaucoup à faire pour édifier un marché entièrement fonctionnel, efficace et transparent autour des critères ESG qui répondra aux besoins des investisseurs institutionnels, ainsi que des experts-conseils et des gestionnaires avec lesquels ils collaborent.

## Méthode de révision des plans financiers



- En partenariat avec Pensions & Investments, RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) et BlueBay Asset Management LLP ont conçu un sondage de 23 questions autour du sujet de l'investissement responsable.
- Le sondage a été distribué pendant les mois de juin et de juillet 2018 aux détenteurs d'actifs institutionnels, aux experts-conseils, aux clients et aux membres de la base de données de Pensions & Investments partout au Canada, en Europe, en Asie et aux États-Unis.
- Signet Research a recueilli et analysé les résultats de 542 répondants. L'entreprise a ensuite établi que les conclusions du sondage pourraient être acceptées et considérées comme sûres à 95 %, avec une tolérance d'échantillonnage dans un écart de  $\pm 4,2$  %.

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA), division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC), à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services, et il n'a pas pour but de donner des conseils de quelque sorte que ce soit dans aucun territoire. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite. RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC GMA Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Investment Management (Asia) Limited, et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC.

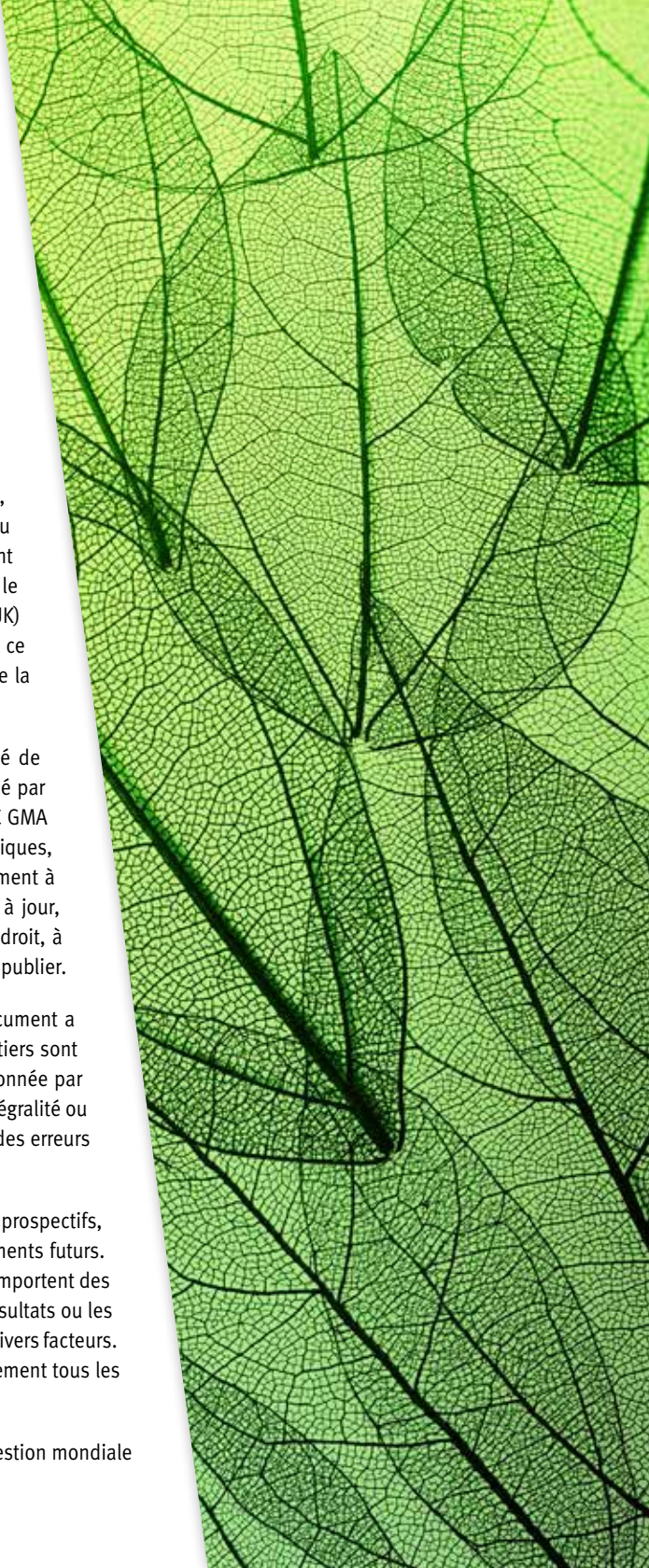
Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements) qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de laquelle elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Investment Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif. Vous trouverez des précisions sur RBC GMA à [www.rbcgma.com](http://www.rbcgma.com). Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus auprès de tiers sont jugés fiables ; toutefois, aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite ni donnée par RBC GMA ou ses sociétés affiliées ni par aucune autre personne quant à leur exactitude, leur intégralité ou leur bien-fondé. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

® / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., octobre 2018.



Pour nous joindre :  
Au Canada : [institutions@phn.com](mailto:institutions@phn.com)  
Aux États-Unis : [gamusmarketing@rbc.com](mailto:gamusmarketing@rbc.com)  
Partout dans le monde : [gamukmarketing@rbc.com](mailto:gamukmarketing@rbc.com)

Visitez nos sites Web Gouvernance et investissement responsable aux adresses suivantes :  
[rbcgma.com/gir](http://rbcgma.com/gir)  
[rbcgam.com/esg](http://rbcgam.com/esg)



Gestion  
mondiale d'actifs

